

Des maisons de retraites bientôt à l'heure de l'intercantonalité

BROYE • Un accord de libre passage entre les établissements médico-sociaux vaudois et fribourgeois pourrait entrer en vigueur ce printemps.

PIERRE KÖSTINGER

Faire sa vie dans le canton de Fribourg et passer ses vieux jours en terre vaudoise. Ou l'inverse. C'est ce que prévoit une convention de libre passage entre les établissements médico-sociaux (EMS) des deux cantons. En discussion depuis de nombreuses années dans la Broye, le dossier a pris un coup d'accélérateur en 2013.

Avant que les deux gouvernements cantonaux y apposent leur griffe définitive, la convention doit encore être validée par le Service de la prévoyance sociale (FR), et par celui de la santé publique (VD). «Si tout va bien, ces passages facilités pourraient entrer en vigueur d'ici mars prochain», précise Pierre Aebly.

L'ancien préfet, ex-conseiller d'Etat et aux Etats fribourgeois, a été mandaté par les communes de la Broye fribourgeoise pour représenter leurs intérêts dans ce dossier. Egalement directeur de l'EMS Les Fauvettes à Montagny, il précise que ce premier accord Vaud-Fribourg pourrait, par la suite, être appliqué ailleurs en Suisse.

La proximité avant tout

Fort de leur territoire morcelé, les Broyards se montrent une nouvelle fois en avance en matière d'intercantonalité. Des démarches facilitées permettraient aux futurs résidents de rester proches de leurs familles. «Il s'agit surtout de mieux répondre aux besoins des Broyards», explique Yves Kühne, secrétaire général de Rezonord, l'association de réseau de soins de la Broye (VD) et du Nord vaudois.

L'idée a été lancée en 2005, lorsque deux députés du cru - le Fribourgeois Charly Haenni (plr) et son homologue vaudois André Delacour (udc) -, déposent conjointement une motion devant leur parlement respectif.

«A l'époque, le but était d'améliorer l'offre broyarde en termes de répartition des chambres et des lits», se rappelle Charly Haenni, qui a quitté le législatif fribourgeois en 2008. «La capacité d'accueil était alors plus faible. Un habitant de Villeneuve (FR), par exemple, pouvait très difficilement résider dans un EMS à Lucens.»

Pourtant, les passe-droits existent déjà. Comme aux Grèves du lac à Gletterens. Spécialisé dans l'encadrement psychogériatrique, l'établissement accueille régulièrement des résidents provenant des communes vaudoises environnantes comme Chevroux, Grandcour ou Missy. «Nous accueillons des Vaudois depuis toujours, mais les démarches prennent du



Dans le choix de leur établissement, les futurs résidents des homes broyards (ici les Fauvettes à Montagny) pourraient bientôt sauter les frontières cantonales à leur gré. VINCENT MURITH-A

temps», commente sa directrice Caroline Jobin.

Systèmes différents

Actuellement, toutes les demandes sont traitées par l'antenne payernoise du Brio (Bureau régional d'information et d'orientation) et elle a déjà une longueur d'avance en matière de libre passage, en couvrant les dix établissements de la Broye vaudoise et fribourgeoise. Mais les procédures ne sont pas pour autant facilitées. Car non seulement les clés de répartition financière varient fortement d'un canton à l'autre, mais les établissements sont structurés différemment de chaque côté de la frontière. «Sur Fribourg, les sites sont davantage reliés à l'Hôpital intercantonal broyarde, tandis que sur Vaud, les EMS sont plus autonomes», nuance Yves Kühne. La future convention devrait remédier à tout cela. I

LA BARQUE EST PLEINE

Aujourd'hui, les établissements médico-sociaux (EMS) broyards arrivent à saturation. La Broye vaudoise compte 238 lits répartis entre six établissements (Avenches, Payerne, Lucens, Hermenches et deux à Moudon). Côté fribourgeois, 206 lits sont installés sur quatre sites (Montagny-la-Ville, Domdidier, Estavayer-le-Lac et Gletterens). Bien que légèrement plus bas sur Fribourg, leur taux d'occupation approche de 100% et tend à s'équilibrer des deux côtés de la frontière cantonale.

Pour remédier au problème, divers projets d'agrandissements sont attendus. Ainsi, la construction d'un nouvel EMS à Granges-Marnand pourrait amener 50 lits supplémentaires. Et à Avenches, c'est 25 places de plus qui pourraient être installées. Sur Fribourg, les EMS de Montagny, Estavayer-le-Lac et Domdidier prévoient d'augmenter leur capacité de 32 lits en tout. PK



MA plus FOLLE envie
pour 2014



Louis Duc
Député au Grand Conseil, Forel

«Le monde est un peu fou»

«Aujourd'hui, mon plus grand souhait, après tout ce qu'on a vu ces dernières années, c'est que le monde devienne beaucoup plus agréable. Parce qu'on vit dans une époque de violence. Et puis, ma grande préoccupation, c'est l'alimentation. C'est d'une importance totale. Je me suis battu pendant trente ans pour les consommateurs. Quand je vois tous ces cancers, tous ces gens malades, et quand je vois tous ces scandales financiers de la viande, qui se répètent, ces vétérinaires et ces officiels qui trafiquent des papiers: mais comment peut-on vivre dans un monde pareil, rempli de menteurs, de voleurs, de trafiquants? Là, il y a quelque chose qui me fait peur. Le monde est quand même un peu fou! Mais il faut quand même avoir une espérance. Comme Mireille Mathieu, je chanterais «Que la paix re-

vienne sur le monde», partout. Ça, oui, c'est une envie folle parce que ça n'arrivera pas. J'ai septante ans et quelques. Qu'y a-t-il de plus beau que d'être content, heureux? De pouvoir boire un verre avec un copain au lieu de se faire la gueule ou de se taper dessus? Voilà mon vœu le plus cher. Qu'on ait du soleil qui brille dans les cœurs, dans les yeux, du matin au soir. Et partout. Car il y a des peuples qui souffrent, des gens qui souffrent. En France, les Cartons du cœur distribuent un million de repas par jour. Ça veut dire qu'un million de personnes ont besoin d'un repas parce qu'ils n'ont rien. Ce n'est pas normal. Et à côté, des gens se foutent des millions dans les poches. Je crois que la politique fait peu de choses contre cela. Parce que, très souvent, les ambitions personnelles passent avant.»

PROPOS RECUEILLIS PAR CAG

ORDONNANCE PÉNALE

La santé par le travail

ANTOINE RÛF

Le travail, c'est la santé. Rien d'étonnant donc a priori à ce qu'un psychiatre fribourgeois emploie un de ses patients dans son cabinet durant six mois entre 2010 et 2011. Sauf que ce patient-là était en incapacité totale de travail, et que le psychiatre qui l'employait le savait fort bien: c'est lui-même qui avait signé le certificat médical de son auxiliaire. Bien sûr, ce job n'était pas le Pé-

rou: 300 fr. par mois en liquide, la prise en charge de son loyer et de son assurance-maladie.

Mais ce revenu au noir complétait de manière intéressante l'indemnité perte de gain de 1500 fr. que l'homme touchait de la SUVA, à qui il a bien sûr caché ce revenu. Vu du Ministère public, cela s'appelle une escroquerie à l'assurance. Et cela vaut 20 jours-amende avec sursis et une amende ferme de 300 francs. I

EN BREF

MONTBOVON A 140 km/h sur la cantonale

Un véhicule à plaques vaudoises a été flashé à 140 km/h par un radar mobile samedi dernier près de Montbovon. Sur ce tronçon, la vitesse est limitée à 80 km/h, a précisé la Police cantonale fribourgeoise. VV

EN BREF

PAYERNE Cortège des Tumulus

Avec leurs étranges cagoules pointues, les Tumulus reviennent fêter la nouvelle année. Vendredi à 14 h, place du Marché, ils attendront les enfants pour le traditionnel cortège dans les rues de Payerne. Vieille de plus d'un siècle, cette tradition a été inspirée par la découverte, au XIX^e siècle, d'un tumulus (tombe) de l'âge du Fer. PK

COTTENS Sortie de route

Un conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule sur la route d'Autigny en direction de Cottens et a fini sa course contre l'angle d'une ferme entre le dimanche 29 décembre à 19 h et le lundi 30 à 10 h. Il a quitté les lieux sans avertir les autorités. Selon un communiqué de la Police cantonale fribourgeoise, la voiture serait une VW de couleur bleue. VV

ESTAVAYER-LE-LAC

La centenaire est fan de Fribourg-Gottéron

PIERRE KÖSTINGER

Marie Bersier a prononcé un long discours, hier, à l'occasion de son entrée dans sa centième année. Cette ancienne institutrice broyarde s'est levée pour remercier l'assemblée et les proches présents à la Résidence Les Mouettes à Estavayer-le-Lac, où elle vit depuis 2008. Souffrant d'une dégénérescence de la macula, une maladie des yeux, elle a discoursé sans notes durant une bonne dizaine de minutes.

Pour la circonstance, le conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen lui a remis, au nom du Gouvernement fribourgeois, le traditionnel cadeau de centenaire.

Quatrième enfant d'une fratrie de onze, Marie Bersier naît le 30 décembre 1914 à Cugy. Douée pour les

études, elle est admise à l'internat des Ursulines à Fribourg. Elle en ressort avec un diplôme d'institutrice et obtient un premier poste fixe à Dom-pierre en 1940, puis à Montet. A partir de 1959, elle s'engage dans la Congrégation des filles du cœur de Marie. Par la suite, elle travaillera dans diverses écoles catholiques ainsi que dans l'orphelinat d'Ecogia, près de Genève.

En 1993, elle retourne vivre auprès de sa sœur Martine à Montet. Depuis, tous ses frères et sœurs sont décédés.

Aujourd'hui, elle passe ses journées à tricoter, crocheter, converser avec ses proches, et écouter des livres audio. Malgré sa cécité, elle continue de suivre assidûment les résultats de Fribourg-Gottéron, son club de hockey favori. I



De tête, Marie Bersier a tenu le crachoir durant une bonne dizaine de minutes. VINCENT MURITH